

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	4 (1902-1903)
Heft:	1
 Artikel:	Anciennes lampes grisonnes
Autor:	Godet, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-157571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Anciennes lampes grisonnes.

Par *A. Godet*.

Pendant un séjour que nous avons fait à Davos cette année, nous avons eu l'occasion d'étudier, entre autres curiosités archéologiques — elles ne manquent pas ici — les anciennes lampes grisonnes et d'en collectionner la série à peu près complète.

Ces lampes, d'une nature particulière, furent, nous dit Mr. Abraham Gredig, de Davos, le seul moyen d'éclairage usité dans le pays, à la ville comme à la campagne, jusqu'à l'époque de 1860 à 1870 environ, où apparaît, plus ou moins tôt, selon les localités et l'aisance des habitants, l'éclairage au pétrole, remplacé actuellement dans nombre d'endroits par l'éclairage électrique, le dernier en date. Nous avons encore vu, chez un paysan de Davos-Dorf, dont la maison est éclairée aujourd'hui à l'électricité, une de ces lampes encore préparée, prête à être allumée et nous nous en sommes fait expliquer les particularités par le propriétaire lui-même.

Les lampes grisonnes sont d'un type tout spécial, et comme elles sont en voie de disparaître, il vaut la peine d'en conserver le souvenir.

Lampes d'appartement, de cuisine ou d'écurie, avec ou sans pieds, à suspension, à crémaillère, toutes reposent sur un même principe: l'emploi de la *graisse de boeuf* (*Rinderfett*) comme combustible, et d'une *mèche* (*Docht*) comme partie éclairante. Au fond c'est le principe de la vulgaire *chandelle de suif*, qui éclaira notre enfance, mais sous une forme différente. La lampe comme *porte-lumière* est l'équivalent de l'ancien *chandelier*, *la pellette*, quand elle existe, remplace les *mouchettes*, la graisse de boeuf, celle de mouton, généralement employée dans la fabrication des chandelles de suif. La puissance lumineuse des deux systèmes d'éclairage devait être sensiblement la même.

La partie essentielle de la lampe est le *récipient* ou *godet* de fer forgé, quelquefois de laiton, destiné à contenir la graisse et la mèche. C'est un réceptacle affectant la forme d'un petit bateau à fond plat, à extrémité triangulaire ou arrondie et dont le rebord est généralement d'un centimètre de hauteur. Aucun couvercle ne le recouvre. Dans les grandes lampes de table (Stehe- ou Standlicht), le récipient est ordinairement à deux compartiments, rarement à trois, parfois il est polygonal ou rectangulaire. La forme du reste varie dans chaque spécimen, comme c'est généralement le cas de tout ce qui n'est pas produit de fabrique ou de manufacture.

C'est dans le réceptacle qu'on dépose la mèche à une petite distance du bord, afin que la graisse liquéfiée ne découle pas sur la table. On la

noie aux trois quarts dans la graisse de boeuf, de façon qu'un bout de deux ou trois centimètres ressorte du côté de la pointe. Le nombre des mèches n'est limité que par la forme même du récipient.

Suivant l'usage auquel est destinée la lampe, le récipient est tantôt pourvu d'un simple manche, tantôt porté sur un long pied trifourché ou sur trois petits, tantôt suspendu soit à un crochet, soit à une crémaillère, soit enfin



Fig. 37.



Fig. 38.



Fig. 39.

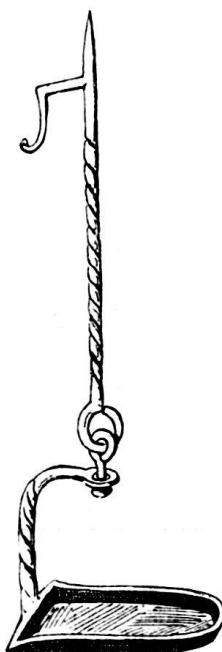


Fig. 40.

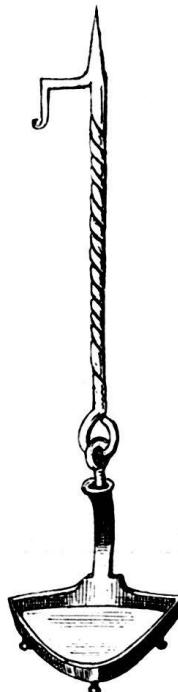


Fig. 41.

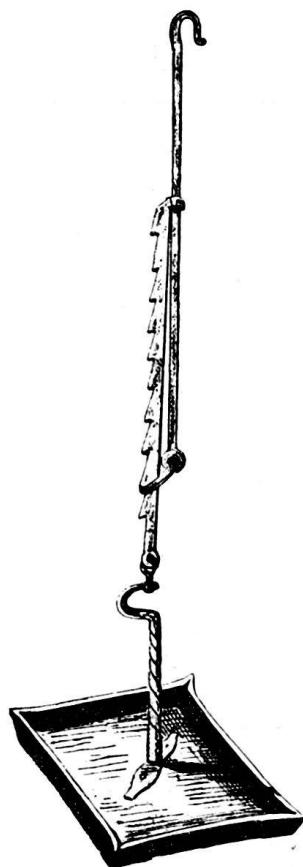


Fig. 42.

à un porte-lampe articulé, qu'on peut allonger ou raccourcir à volonté. Les font voir ces différents types.

Quelques lampes sont en outre complétées par une petite *pelle*, suspendues au support au moyen d'une *chainette* de fil de fer. Cet instrument sert à refouler de temps en temps la graisse contre la mèche et sans doute aussi à éteindre la flamme. Parfois le manche s'effile en une pointe qui sert à nettoyer la mèche, à mesure qu'elle se charbonne (voir fig. 43, 44).

Les noms allemands que nous donnons aux divers types sont ceux qu'on nous a fabriqués dans le pays pour désigner l'usage spécial de chaque

lampe. Sauf celui de *Stehe-* ou *Standlicht*, ils n'ont, croyons-nous, aucune valeur archéologique.

La forme la plus simple est le vulgaire *crésus* de cuisine (*Küchilicht*) avec ou sans pieds, mais toujours garni d'un manche (fig. 37, 38). Cette modeste lampe accompagne la ménagère partout où, dans son domaine, règne l'obscurité; elle se pose partout et sert à toutes fins. Les spécimens que nous avons dessinés ont, avec le manche, de 10 à 11 cm de longueur. Le récipient est

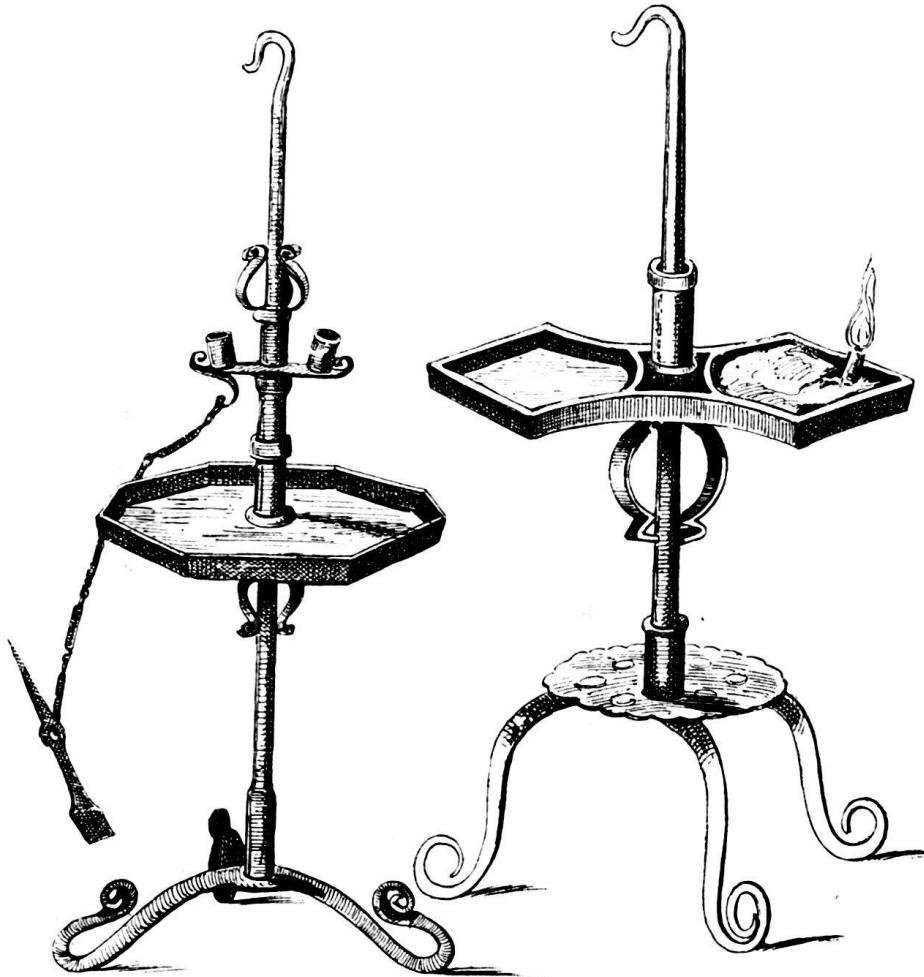


Fig. 43.

Fig. 44.

fait d'une simple plaque de fer dont les bords sont relevés au marteau. Les pieds sont rapportés.

Sous numéros 39, 40, 41, nous avons représenté les lampes généralement utilisées dans les écuries et les étables (*Stalllicht, Hängelicht*). Elles sont à crochet de suspension, ordinairement forgé en torsade, avec ou sans pieds; on n'en trouve pas deux absolument semblables. Avec le crochet de suspension elles peuvent avoir de 20 à 30 cm de hauteur. Mais remarquez ici l'intelligence avec laquelle elles sont combinées. Le support qui porte la lampe est à double fin. Au cas où, dans l'écurie, on n'aurait sous la main aucun clou, aucune cheville, rien pour accrocher la lampe, on peut, grâce

à la pointe terminale, enfoncer la tige dans une poutre. Comme le récipient est mobile et pivote librement à l'extrémité du support, il prend immédiatement la position horizontale. La nécessité de tenir ferme la tige du support pour la planter explique sa forme en torsade qui offre bien plus de prise qu'une tige lisse.

N'en est-il pas de même de l'éclairage à l'huile ou au pétrole? Le genre de lampe se précise au moyen d'un déterminatif qui en allemand, se place devant le nom, en français, derrière: lampe de salon, de travail, lampe à suspension, lampe de cuisine, de corridor, d'écurie, de voiture etc. Toutes reposent sur le même principe, toutes diffèrent d'aspect.

Le numéro 42 est la lampe à *crémaillère*, qu'on suspend principalement dans les grandes cheminées où bout, dans la marmite, le repas de famille.

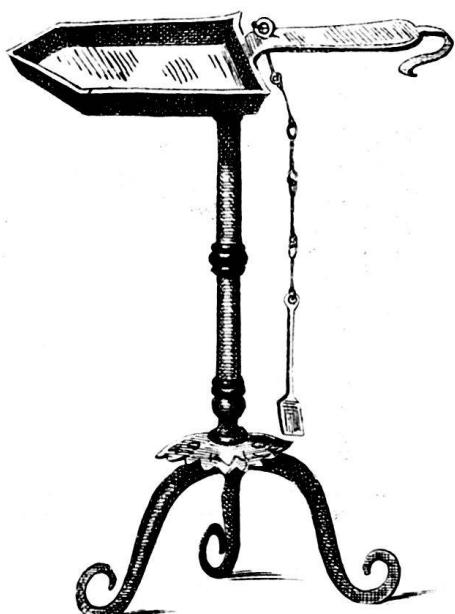


Fig. 45.

numéro 44, prête à être allumée, est dessinée d'après l'exemplaire même du paysan qui nous la fait voir. La lampe numéro 43 est le spécimen le plus complet que nous ayons trouvé. Le récipient est polygonal, et pourvu d'une pellette à pointe. Au dessus du récipient est une lame de fer horizontale, mobile, portant à chaque extrémité un petit chandelier en forme de douille cylindrique, creuse. Ces douilles étaient destinées, nous dit Mr. Gredig de Davos, à recevoir de petites chandelles moulées, ou peut-être aussi des morceaux de bois résineux qui,

On peut la nommer *Herdlicht*. Le développement de la crémaillère et de la tringle de fer qui forme la suspension est, dans notre exemplaire, de 1 mètre 14 cm. Toutes les lampes de ce genre que nous avons vues ont le récipient carré. —

Les numéros 43, 44, 45 sont les lampes de table. On les nomme à Davos *Stand-ou Stehelicht*. Elles sont formées d'un long support à pied trifourché plus ou moins élégamment forgé, le long duquel glisse le récipient de fer ou de laiton, ordinairement à deux compartiments. Ce réservoir est maintenu à hauteur voulue par un ressort de fer placé en dessous. Il affecte du reste toutes espèces de formes, comme on peut le voir par la fig. 46, où nous avons représenté en plan ceux que nous avons eus sous les yeux. La lampe

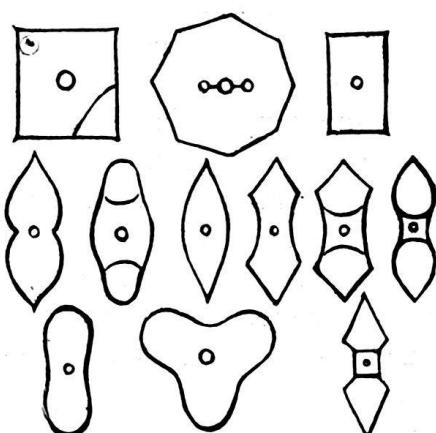


Fig. 46.

allumés, augmentaient la puissance éclairante du luminaire. En cas de soirée de famille, de fête, de réception, on pouvait ainsi accroître l'éclairage et le rendre plus brillant à l'œil. La lampe bien nettoyée et polie se changeait alors en une sorte de lustre aux nombreuses lumières, d'un joli effet.

N'ayant rencontré ici à Davos personne qui eût vu de ses propres yeux ou employé ce genre de lampes, nous ne donnons ces renseignements que sous toute réserve. La hauteur totale de l'instrument est de 40 cm, mais on en trouve de beaucoup plus grands, comme aussi de plus petits.

Le numéro 45, pièce assez élégante et dont nous ne connaissons qu'un spécimen, a un récipient fixe, avec long manche et pellette. C'est une *Standlicht* portative de 22 cm de haut.

Le numéro 47, pièce rare et curieuse, est un *porte-lampe* (*Lichtträger*) articulé, qu'on adapte à une tringle de fer fixée dans la paroi de la chambre à coucher. L'appareil est principalement destiné, nous dit-on, aux malades qui doivent garder le lit. La tringle de fer le long de laquelle monte et descend le *support* a une certaine longueur. Pour maintenir la lampe à hauteur voulue, le support porte une patte de fer contournée, formant ressort, et qui presse sur la tringle. Quant à la tige, elle se ploie et se déploie, comme un mètre pliant. A l'extrémité du dernier article est une petite douille cylindrique, percée de part en part, à laquelle on peut accrocher soit une *Stehe-* soit une *Stalllicht*. On peut ainsi rapprocher ou éloigner, monter ou descendre la lampe à volonté.

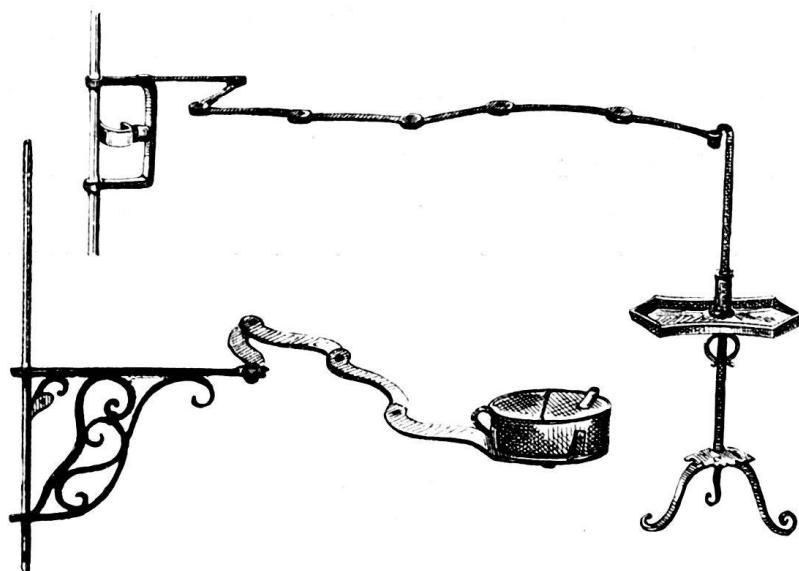


Fig. 47.

Fig. 48.

Dans la lampe numéro 48, à jolie potence de fer forgé, ornée d'un oeillet en laiton, le dernier article de la tige articulée porte une triple griffe qui maintient une petit *lampe à huile*, du genre *crésus*. Nous ne connaissons qu'un exemplaire de ce type. Nous avouons que cette lampe à huile au milieu

des lampes à graisse nous donne quelques soupçons. N'y-a-t-il pas là un arrangement subséquent ?

En somme, avec ce genre de lampes, les dangers d'incendies n'étaient pas plus à craindre qu'avec les vulgaires chandelles de suif dans leur chandelier de métal. Le courant d'air que produirait la chute de l'appareil, par exemple, suffirait à éteindre la mèche. Cette dernière s'éteint aussi, lorsque l'afflux de graisse liquéfiée est trop considérable. De toute façon, avec ce genre de lampes, les dangers d'incendies semblent réduits à leur minimum.

Nous devons malheureusement clore ici cette notice, ne pouvant, par raison de santé, poursuivre courses et perquisitions au-delà de Davos et de ses environs immédiats. Espérons qu'il se trouvera dans les Grisons quelque amateur ou savant archéologue pour poursuivre cette étude, corriger ce que nous avons pu avancer d'inexact et combler les lacunes.

En ce qui concerne les centres de fabrication, il n'y en avait pas, nous dit-on, de spéciaux. Chaque forgeron quelque peu habile pouvait fabriquer des lampes, plus ou moins belles, suivant le tempérament plus ou moins artiste de l'individu, la richesse plus ou moins grande de l'acheteur; aussi ces appareils ne portent-ils ni poinçon, ni marque de fabricant; c'est du moins ce que nous avons constaté sur les quelques douzaines de lampes que nous avons eues entre les mains.

Il est clair que les appareils datent de différentes époques. On en a fabriqué vraisemblablement dans les siècles passés et jusqu'au XIXe. Certains d'entre eux portent le caractère des œuvres du XVIIe ou du XVIIIe. Mais, dans ce domaine, il est fort difficile de rien préciser.

Le fait est que c'est actuellement le moment, pour les collectionneurs et les musées de recueillir ces curieux instruments. On peut encore aujourd'hui se les procurer soit chez le paysan lui-même, soit chez le marchand d'antiquités. Plus l'éclairage moderne prendra de l'extension, plus la vieille lampe grisonne disparaîtra. Il est clair cependant que dans les localités isolées en dehors des centres électriques, elles peuvent se maintenir encore longtemps.

